

Au **Courant du Lac**

Journal des gens d'ici à l'usage de tous

QUE FAIRE AVEC NOTRE FORÊT ?

aucourantdulac@ville.saguenay.qc.ca



Paul-Roger
nous parle
de...

- Aménagement forestier
- Période de dégel
- Rafrâichissement de la peinture de la chapelle

/3

Rencontre
avec Patrice Gagnon

Homme à tout faite de notre
patelin

/6



Balisage du lac
Indications utiles!

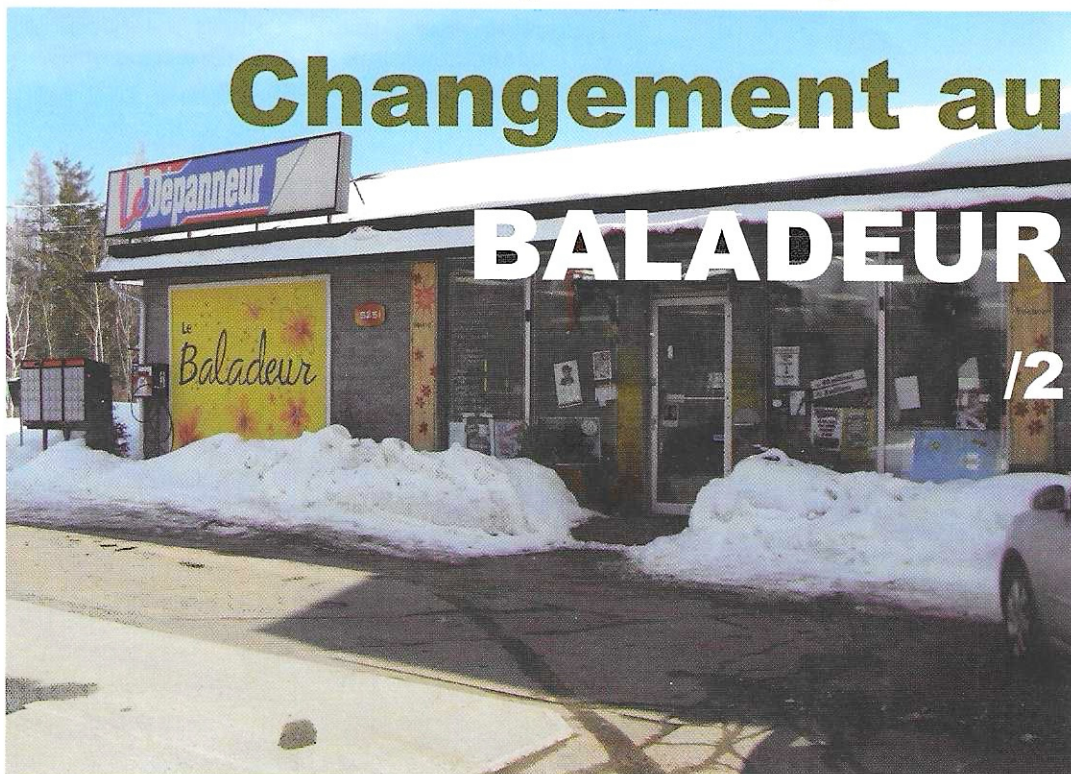
/14



Projet de coopérative

Changement au **BALADEUR**

/2



QUI SOMMES-NOUS?

/7

Un dossier
exclusif
sur la
démographie
de Lac-Kénogami



Phosphore dans la Baie Cascouïa

Projet d'intervention de l'OBVS

COMITÉ DU JOURNAL

Yvon Bouchard
Paul-Roger Cantin
Christiane Côté
Stéphanie Fortin
France Morin
Clarène Nicollon
Louis Pilote
Alain St-Gelais
Martin Tremblay

**Vous êtes un organisme de Lac-Kénogami et
vous désirez annoncer vos activités!**

**Vous êtes citoyens et vous voulez faire pa-
raître une message ou une annonce!**

Pour commentaires, informations
et suggestions...

ÉCRIVEZ-NOUS

aucourantdulac@ville.saguenay.qc.ca

3000, chemin de l'Église
Lac-Kénogami (Québec)

67X 7V6
418 547-0994

418 547-6158

LES MOIS DE PARUTION

décembre-janvier

février-mars

avril-mai

juin-juillet

août-septembre

octobre-novembre

INDEX

Coopérative	2
Paul-Roger nous parle de	3
Phosphore	4
La bibliothèque nous informe	5
J'ai rencontré...	6
Qui sommes-nous	7
Notre forêt	10
Activités	11
S.A.R.A.S.	12
Sécurité publique	13
Concerts	13
Balilage	14
Clin d'œil paroissial	15
Un mot de notre maire	16
Projet chapelle	16

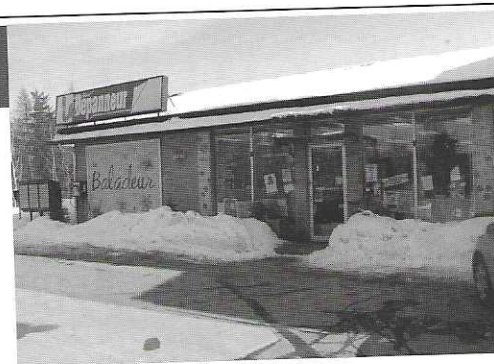
PROJET DE COOPÉRATIVE

Yvon Bouchard

UN NOUVEAU PROJET DANS L'AIR DU
LAC...

Au moment d'écrire ces lignes, nous savons qu'il y a des discussions entre un groupe de citoyens de Lac-Kénogami et la propriétaire du dépanneur, Mme Chantale Dallaire, sur la vente du « Baladeur ». Les nouveaux acquéreurs souhaiteraient transformer l'entreprise en coopérative et compléter les activités actuelles par la mise sur pied d'autres services communautaires. À titre d'exemples on parle de coopérative de santé, de service d'entretien de maison ou de terrain, d'une maison de jeunes, d'un service de traiteur et de bien d'autres, selon les besoins de notre population. Le projet en est actuellement à la phase de préféabilité.

Selon les promoteurs, la première étape consiste à regrouper les citoyens de Lac-Kénogami intéressés à participer financièrement à la coopérative et à s'impliquer pour concrétiser l'organisation de ce « centre de services » ajusté à nos besoins. Notons que la rentabilité financière de ce projet demeure également un enjeu essentiel pour sa réalisation. Des spécialistes dans le secteur de ce genre de commerce sont consultés pour en évaluer la viabilité financière.



Rencontrée tout récemment, Mme Dallaire nous confiait avec beaucoup d'émotion que cette transaction constituait un cadeau pour elle. Le Baladeur a été construit en juillet 1986 par son père. Elle a commencé à y travailler adolescente et en est propriétaire depuis 11 ans. Elle et sa famille sont très attachées à ce commerce et au milieu qu'il desservait depuis bientôt 25 ans. C'est la vision de personnes intéressées par l'achat qui l'a rassurée sur l'avenir de ce patrimoine familial. Que le Baladeur devienne progressivement un véritable centre de services et de rencontre pour les gens d'ici correspond tout à fait à ses valeurs et à celles de sa famille.

Une rencontre d'information à l'intention de tous ceux que cela intéresse se tiendra en avril. Surveillez les affiches au dépanneur. Pour information immédiate, vous pouvez communiquer avec France Morin, présidente provisoire de la coopérative, par téléphone au 812-36 ou via internet à l'adresse suivante : morinfrance01@hotmail.com.

Friperie fermée

Plusieurs personnes viennent déposer des sacs de vêtements et autres choses récupérables dans ma cour. La friperie que j'opérais est FERMÉE depuis un an. Je vous demande donc de faire bénéficier des organismes comme la Maison de Quartier ou la Saint-Vincent-de-Paul de

vosre grande générosité plutôt que laisser tous ces trésors endormis dans cour.

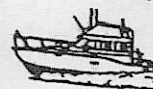
Merci de votre compréhension.

Chantale Tremblay
6024, chemin du Quai
Lac-Kénogami

BLEU MORIN
SPORTS

Réal Morin

BATEAU, MOTO, MOTONEIGE
TONDEUSE, SOUFFLEUR, ETC.



5817, CHEMIN DU QUAI
LAC-KÉNOGAMI (QUÉBEC) G7X 7V6

TÉL.: 547-6943
FAX: (418) Cell: 540-0358

PAUL-ROGER NOUS PARLE DE...

paul-roger.cantin@ville.saguenay.qc.ca



Paul-Roger Cantin

Aménagements forestiers

Au cours de l'hiver, vous avez pu constater qu'il y a eu des activités forestières dans un secteur de la route Kénogami. Ces travaux exécutés sur le territoire des terres publiques intramunicipales (T.P.I.) ont été effectués dans le but de démontrer qu'il est possible de réaliser une exploitation forestière en harmonie avec la nature. Il faut bien comprendre qu'une forêt sur-mature doit être exploitée, jardinée, nettoyée, aménagée afin de créer des éclaircies qui l'aideront à se régénérer. Quand un arbre arrive à maturité, il doit être récolté. L'objectif de cette opération est de créer une vitrine accessible sur la forêt pour que la population puisse visualiser facilement ce qui peut se faire dans des secteurs sensibles comme à proximité d'un lac ou d'un cours d'eau.

Seulement 45% des tiges potentielles ont été coupées. Une coupe très sélective a été réalisée ne ramassant que les sapins et les trembles. Les

essences plus nobles comme l'érable, le bouleau jaune (merisier) et le pin blanc ont été laissées sur place afin de favoriser leur croissance et leur régénération. Un reboisement de pins blanc sera par la suite effectué afin de favoriser la propagation de cette essence. Une superficie d'environ 30 acres a été aménagée. Aucun impact sur le paysage n'est apparent du lac ou de la route mise à part l'entrée pour l'accès au site.

Période de dégel

Je veux attirer votre attention sur les impacts de la circulation de véhicules lourds dans nos chemins non-asphaltés pendant la période du dégel. Nous devons arrêter le transport lourd (livraisons de toutes sortes par gros camions, livraisons de matériaux de construction, matériaux de terrassement, bétonnières, etc.) pendant cette période.

Ces chemins étant pour la plupart, des chemins privés, ce sont les propriétaires ou les responsables des bris qui devront payer pour les réparer. Je ferai installer dans les prochains jours, à l'entrée des zones sensibles, des affiches pour

interdire les véhicules lourds dans ces chemins pendant la période du dégel. Notez qu'il sera de la responsabilité des fautifs de réparer les bris occasionnés à leurs frais.

Rafrâichissement de la peinture de la chapelle

Je désire remercier d'une manière particulière, tous les généreux bénévoles qui d'une façon ou d'une autre, ont participé au rafraîchissement de la peinture de la chapelle. Un travail colossal et des résultats tout simplement magnifiques. Avec le nouveau plancher, l'effet est fantastique. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de le constater, je vous suggère un petit détour, qui en vaut vraiment la peine.

Un concert bénéfice a permis de défrayer tous les coûts de cette rénovation et je veux ici remercier de façon toute particulière, les organisateurs de cette soirée magique : Mme. Sylvie Brassard, M. André Fradette, M. Martin Tremblay sans oublier Mme. Sylvie Patoine, la marraine de l'événement.

À la prochaine...

ENTRETIEN D'ÉTÉ 2011 DES CHEMINS NON-VERBALISÉS COLLECTEURS ET NON-COLLECTEURS

Il est déjà temps de penser à vous planifier pour des travaux d'amélioration et d'entretien que vous prévoyez réaliser dans vos chemins pendant l'été 2011. Comme par les années passées, Ville de Saguenay participera monétairement afin d'aider les associations de chemins non-verbalisés. Le délai pour présenter une demande d'aide est fixé au 20 mai 2011 et les travaux devront être réalisés avant le 30 septembre 2011.

Pour être éligible à la subvention, vous devez avoir ou former une association de chemin, qui devra obligatoirement présenter une demande accompagnée d'une copie de soumission des travaux, qui devront être réalisés par un entrepreneur accrédité. Lors de l'exécution des travaux, le département des travaux publics de la ville devra être avisé pour qu'il puisse y avoir vérification et contrôle. De plus, chaque association devra fournir la liste de tous les propriétaires concernés incluant la signature d'au moins 75% de ceux-ci, pour confirmer

l'autorisation de la demande.

Le montant de l'aide accordé par la ville pour chaque chemin sera connu au début du mois de juin 2011. La partie à être payée par les propriétaires sera chargée sur le compte de taxe comme taxe spéciale à la fin de l'année.

Cette aide est disponible pour l'entretien et l'amélioration des chemins non-verbalisés, qu'ils soient collecteurs ou non-collecteurs. Cependant, elle ne peut être utilisée pour le prolongement ou l'asphaltage des chemins. Le chemin doit desservir au moins une résidence principale.

Les demandes doivent être soumises à l'adresse suivante :

Ville de Saguenay

Service des travaux publics

Att : Nelson Bouchard (418) 698-3180 ext. 3405

3560, boul. Du Royaume

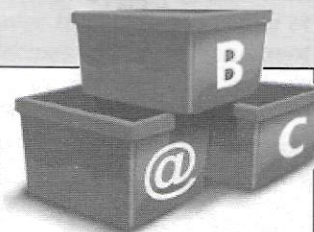
Jonquière (Québec) G7X 9P1

Bacs de récupération

Deux informations importantes concernant les bacs de récupération:

- Un propriétaire qui vend ou quitte sa propriété doit laisser le bac de récupération à cette propriété.

- Pour obtenir un bac de récupération, on doit désormais appeler « Info-bac » au (418)698-3010



PHOSPHORE DANS LA BAIE CASCOUIA



ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY

Marco Bondu

Projet d'intervention de la Baie Cascoûia
Saviez-vous que des bénévoles échantillonnent l'eau du lac Kénogami depuis plusieurs années? Saviez-vous que les taux de phosphore dans l'eau du lac Kénogami sont préoccupants? Saviez-vous que plusieurs acteurs locaux se concertent afin de mettre sur pied un plan d'action dans le but d'assurer la protection et le développement durable du lac Kénogami?

En effet, depuis 2008, des bénévoles, coordonnés par l'Association de protection du lac Kénogami (APLK) échantillonnent l'eau à sept endroits (stations) différents sur le lac Kénogami. Les travaux de laboratoire sont subventionnés par la ville de Saguenay. Les résultats d'analyse de ces échantillons révèlent des taux de phosphore relativement élevés, notamment dans la baie Cascoûia et dans le lac du Camp. Le phosphore étant la principale nourriture des algues bleu-vert (cyanobactéries), ces résultats préoccupent les différents intervenants régionaux qui travaillent à prévenir la prolifération des algues bleu-vert.

Afin de contrer la formation de fleurs d'eau d'algues bleu-vert et d'éviter des interdictions de baignade ou une dévaluation des propriétés, l'Organisme de bassin versant du Saguenay (OBV Saguenay) a mis en branle, avec la collaboration de plusieurs intervenants régionaux, le projet d'intervention de la Baie Cascoûia constituant ainsi la première étape d'un grand projet de protection et de mise en valeur du lac Kénogami.

Présentation de l'approche du projet

Étant donné la grandeur du lac Kénogami

et les taux de phosphore préoccupants dans la baie Cascoûia, il a été entendu en concertation avec les intervenants régionaux que le projet prioriserait l'élaboration d'un plan d'intervention pour cette partie du lac Kénogami. Les grandes orientations du projet sont dictées par les principes de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant appliquées au Québec depuis 2002. Le document produit par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs intitulé « Prends ton lac en main! » est en fait l'approche qui sera appliquée pour assurer la pérennité de la ressource eau et des usages du lac (navigation, baignade, pêche, etc.) ainsi que la santé et sécurité des populations qui en jouissent.

Les acteurs de l'eau

Les principaux intervenants concernés et concertés par le projet sont la municipalité de Larouche, Ville de Saguenay, et plusieurs organismes qui sont préoccupés par la protection des cours d'eau depuis plusieurs années déjà. Des organismes bien connus pour leur implication dans le milieu des bassins versants soient le Comité de bassin du lac Kénogami (CBLK), l'Association pour la protection du lac Kénogami (APLK), et la Société d'aménagement de la Rivière-aux-Sables (SARAS) et d'autres partenaires. L'OBV Saguenay assure la coordination des interventions du projet.

Le lac et son bassin versant

Un bassin versant de lac est un territoire où l'eau de pluie ruisselle, forme des ruisseaux et des rivières qui alimentent un lac. Si un problème environnemental survient sur le bassin versant, l'eau qui ruisselle des montagnes vers le lac apportera avec elle des contaminants pouvant affecter la qualité de l'eau et les usages que l'on en fait.

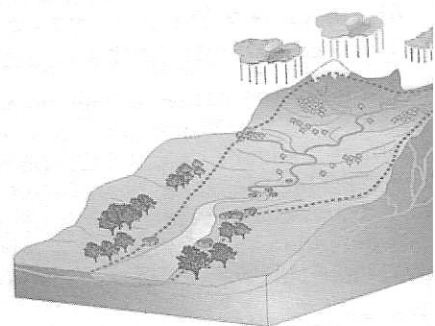
La baie Cascoûia s'intègre dans le bassin versant du plus grand lac des bassins versants du Saguenay, soit

le lac Kénogami. Il ne faut pas oublier que le lac Kénogami alimente la rivière Chicoutimi et la Rivière-aux-Sables où se trouvent les deux prises d'eau potable les plus importantes de Ville de Saguenay.

Portrait du bassin versant

La première étape du projet consistait à décrire les différentes réalités qui sont présentes sur le bassin versant. L'OBV donc dressé un portrait préliminaire de la baie Cascoûia à l'aide des données disponibles auprès des municipalités et des ministères concernés. Le portrait préliminaire a permis de décrire la localisation du bassin versant, ses caractéristiques physiques (pédologie, géomorphologie, hydrographie, etc.), les caractéristiques physico-chimiques de l'eau (phosphore, matières en suspension, turbidité, etc.), les caractéristiques biologiques du territoire (bandes riveraines, habitats riverains, poissons, etc.) et les réalités socio-économiques du secteur (population, usages de l'eau, règlements, etc.).

Le principal constat du portrait préliminaire est que l'on retrouve, dans le bassin versant, plusieurs sources potentielles



susceptibles d'apporter des nutriments des sédiments au lac (phosphore). Un problème avec ces apports de nutriments et de sédiments, c'est qu'ils nourrissent les algues bleu-vert (cyanobactéries) pouvant mener à des conséquences graves telles que l'interdiction de baignade ou la dévaluation des propriétés riveraines.

Suite p



Pierre Tremblay s.s.

PROTHÈSES • Sur implants
• Complètes • Partielles

Souriez, la vie ne sera que plus belle!

542-3915

Fax: (418) 542-3063

3954, de la Fabrique
Jonquière, QC G7X 3N2
pierre.tremblay@bellnet.ca

VOTRE BIBLIO VOUS INFORME

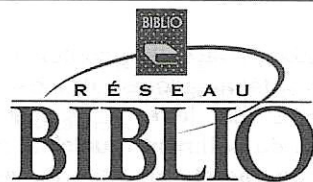


Lise Richard

Nous venons tout juste de faire un échange de nombreux livres, romans et documentaires sortant directement de chez le libraire.

Sachez que si nous n'avons pas le livre que vous cherchez, il est possible de l'emprunter à partir d'une autre bibliothèque. Ce service est rapide, vous verrez!

Nous sommes là tous les mardis soir, de 18 h 30 à 20 h, spécialement pour vous. Vous pouvez renouveler des livres sans vous déplacer en composant le 418 695-4717.



du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Hé les jeunes !

De nombreux romans jeunesse ainsi que de nouvelles BD vous attendent. Nous serons heureux de vous rencontrer. Pour nous, les jeunes, c'est la vie!

Au plaisir de vous servir tous et toutes !

Lise Richard
pour l'équipe des bénévoles

Lise vous suggère...

Madeleine De Verchères
La Passion de Magdelon (Tome 1)
Sur le chemin de la justice (Tome 2)

Laura Secord
La naissance d'une héroïne (Tome 1)
À la défense du pays (Tome 2)

Le secret du coffre bleu
Récit de Lise Dion

L'écho des cœurs lointains - Partie 2

Les fils de la liberté
Diana Gabaldon

LIVRES AUDIO
Nous avons maintenant quelques livres audio que vous pouvez emprunter. Informez-vous!

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Il nous manque des personnes bénévoles. Si vous avez le goût de vous impliquer dans votre communauté, la bibliothèque est un endroit très agréable à fréquenter. Si vous êtes attiré (e) par ce domaine, faites-le nous savoir!

...Suite /4 Phosphore**Perspectives d'interventions**

Le plan d'action 2011 du projet d'intervention peut se résumer à trois grandes interventions.

1. Acquisition de connaissances

La première action est l'acquisition de connaissances supplémentaires sur les réalités du bassin versant de la baie Cascoûia. L'OBV Saguenay complétera, avec l'aide de ses partenaires, le portrait du bassin versant afin d'intervenir sur toutes les sources potentielles de phosphore (érosion des berges, bandes riveraines dénaturées, installations septiques, barrages de castors, etc.).

2. Sensibilisation des citoyens

La sensibilisation des citoyens à la problématique des algues bleu-vert est le deuxième type d'intervention qui est préconisé par le projet concerté. Des séances d'information sur les algues bleu-vert et la cause de leur

prolifération, des troussees d'information destinées aux propriétaires riverains, et l'aménagement de terrains modèles comptent parmi les actions envisagées.

3. Renaturation des bandes riveraines

Enfin, la renaturation des bandes riveraines constitue la troisième action proposée afin de réduire efficacement les apports de phosphore dans la baie Cascoûia. La bande riveraine joue plusieurs rôles écologiques dont celle d'intercepter le phosphore avant qu'il n'atteigne l'eau du lac. Pour cette raison, il est donc très important de recréer une zone végétalisée composée d'arbustes et d'arbres entre les habitations et le lac. Pour ce faire, des équipes de travailleurs spécialisés seront disponibles cet été pour proposer et effectuer gratuitement des plantations aux propriétaires riverains qui souhaitent contribuer à la protection et la mise en valeur du lac Kénogami.

Nous invitons donc les citoyens habitant

le bassin versant de la baie Cascoûia qui souhaitent se prévaloir du service gratuit d'aménagement de bandes riveraines à contacter l'OBV Saguenay au 418-547-8186.

Conclusion

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations supplémentaires et nous vous remercions à l'avance de la collaboration dont vous ferez preuve face à nos équipes d'étudiants qui travailleront pour la santé du lac cet été. L'OBV Saguenay est un organisme reconnu par le gouvernement du Québec en vertu de la **Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection**. En concertation avec les acteurs de l'eau et selon les principes du développement durable, il élabore un plan directeur de l'eau et assurent le suivi de sa mise en œuvre afin de restaurer, protéger et mettre en valeur l'eau et de ses écosystèmes associés au Saguenay.

J'AI RENCONTRÉ POUR VOUS...

Patrice Gagnon

Yvon Bouchard

Son vrai titre est « journalier spécialisé » à la ville de Saguenay. J'ai réussi à obtenir une courte entrevue avec ce travailleur de notre communauté entre deux ou trois urgences reliées pour la plupart aux innombrables conséquences du dégel pour les chemins et les installations publiques.

Cela fait trois ans qu'il parcourt les 116 kilomètres du district avec son petit camion pour répondre aux inquiétudes des citoyens et aux besoins bien concrets que requiert un territoire très étendu et sauvage à plus d'un endroit. Il me confie qu'il y a peu d'employés municipaux qui transigent avec des castors.

Essentiellement, sa tâche consiste à inspecter et à prendre les mesures qui s'imposent pour l'entretien des chemins et de toutes les installations municipales : déboisement, ponceaux,

signalisation, bacs et conteneurs à vidanges, débarcadères de bateaux, installations de jeux. Sans compter l'entretien du bâtiment municipal et les services aux nombreux utilisateurs des salles du point de service.

Visiblement, il adore son travail. Jamais deux journées pareilles, la proximité avec la nature et le contact avec les citoyens : voilà pour lui les trois composantes d'une formule gagnante. Il est particulièrement fier de son rôle d'intermédiaire entre les résidents et les nombreux services que la « grande » ville est maintenant en mesure d'offrir en termes d'expertise et de moyens techniques.

Une anecdote? Cette dame qui lui demande le plus sérieusement du monde s'il est possible d'utiliser le camion de pompier pour remplir sa piscine! Bien plus qu'un fonctionnaire, Patrice est un personne bienveillante



qui vous donne immédiatement l'impression qu'il fera l'impossible pour répondre à vos besoins. Salut Patrice! Espérons que personne, en haut-lieu, ne songera à te réaffecter ailleurs pour les 20 prochaines années!



Monique Lespérance

Dame Nature nous a fait faux bond le vendredi 11 mars, et c'est avec regret que nous avons dû annuler la conférence qui était prévue ce jour-là avec Madame Pauline Champagne, sur les unions de faits. Nous sommes naturellement désolées de ce contretemps et nous espérons pouvoir planifier à nouveau cette activité à un autre moment.

La remise du chèque à l'A.P.D.P.H. qui

était prévue à la même occasion, a également dû être reportée à notre prochaine réunion mensuelle.

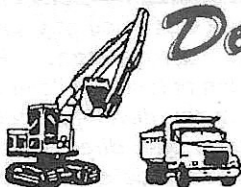
C'est donc partie remise pour ces activités et lors de la prochaine publication du journal, je devrais pouvoir vous partager les dernières nouvelles sur ces événements.

Au plaisir!

Monique Lespérance, présidente

EXCAVATION

Denis Brisson Inc.
ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q.: 2863373301



Bur.: 5672, Chemin de la Chapelle Lac Kénogami (Québec) G7X 0H9
Entrepôt: 3246, St-Dominique, Jonquière (Québec) G7Y 1B3

Tél.: (418) 542-7989

Fax: (418) 542-8660

TRANSPORT
TERRE • SABLE • GRAVIER
DÉNEIGEMENT

ENTRÉES D'EAU - CHAMPS D'ÉPURATION

Sutton

GRUPE SUTTON ACCES PLUS
Courtier immobilier agréé
Groupe Sutton Accès Plus est franchisé
indépendant et autonome de Sutton Québec

2395, St-Dominique
Jonquière QC G7X 6L1

B. 418.542.7587

F. 418.542.7622

heleneg@sutton.com

www.suttonquebec.com



Hélène Gagnon

Agent immobilier affilié

Cell.: 418.540.3459

QUI SOMMES NOUS ?



Yvon Bouchard

Avec la collaboration de Paul-Roger Cantin

Loin des grandes routes régionales et des centres industriels et agricoles du Saguenay, dispersés sur un vaste territoire, nous demeurons peu connus, même de nos concitoyens de Saguenay. Il faut faire un détour pour visiter Lac-Kénogami. Les résidents permanents du district, très occupés à profiter des beautés de leur coin de pays, n'ont souvent pas beaucoup d'informations précises sur les limites de leur territoire et la population qui y réside. Qui sommes-nous donc? Combien sommes-nous? Où avons-nous planté nos habitations? Qu'est-ce qui nous réunit ici? Nous tenterons, modestement, de répondre à quelques-unes de ces questions en citant des chiffres, bien sûr, mais en risquant aussi quelques constats qui relèvent plus d'observations personnelles et d'opinions que de faits indiscutables.

Nous sommes d'abord et avant tout un lac. Magnifique, tout en longueur, comme sa sœur la rivière Saguenay, bordé au nord par les Laurentides, presque à l'état sauvage pour au moins la moitié de ses rives, avec des centaines de méandres et de baies où peut (encore) se cacher une faune riche et variée. Les visiteurs nous confient souvent que, si vous vous déplacez d'une résidence à une autre, même à proximité, vous constaterez que le décor, change comme par magie. Ce lac constitue également la réserve d'eau potable de la ville de Sa-

guenay et alimente des rivières qui produisent de l'énergie pour la municipalité et les industries.

Nous sommes aussi une histoire, marquée par des situations et des événements parfois tragiques. Des colons (dès 1846) et des travailleurs forestiers ont fondé Saint-Cyriac sur le premier chemin qui reliait le Saguenay et le Lac-Saint-Jean créant ainsi l'un des premiers villages de la région. Le rehaussement du lac (1905 et 1924) pour les besoins des industries et la lutte des cultivateurs pour obtenir des compensations équitables demeurent un fait épique dans notre histoire régionale. Plus récemment, une autre lutte menée par un regroupement de résidents (APLK), dans le but d'améliorer la gestion du niveau du lac, a causé des remous jusque dans les lointaines officines de nos gouvernants. Il faut mentionner aussi le triste événement du déluge de 1996 qui a endommagé des centaines de résidences et fait déborder notre eau jusque dans les quartiers des centres urbains.

Nous sommes également une population hybride composée principalement de trois souches : premièrement, les descendants des anciennes familles de Saint-Cyriac dont les noms restent bien connus des plus vieux habitants; ensuite, les résidents saisonniers qui ont construit des chalets tout autour du lac, souvent entourés de leurs familles et amis; plusieurs de ces propriétaires, arrivés à la retraite, ont transformé leurs chalets en résidences. Finalement, les nouveaux développements ouverts à la population où des constructions parfois luxueuses se sont multipliées. On pourrait conclure

que nos origines très diversifiées et notre dispersion géographique rendent improbable un sentiment d'appartenance à une communauté. Et pourtant...

Un puissant intérêt commun nous unit : la volonté de préserver la beauté et l'intégrité de ce lieu. On le constate lorsqu'un problème surgit ou qu'un projet se développe. La mobilisation des citoyens n'est pas difficile à obtenir. La convivialité des résidents me paraît être un autre facteur d'unité entre nous. Parce que nous vivons en campagne et devons souvent nous entraider, parce que, dans plusieurs cas, nous sommes entourés de parents et d'amis, on trouve ici des centaines de petits réseaux sociaux très actifs qui font une différence dans la qualité de vie. En dernier lieu, j'estime que tous les événements vécus par les générations qui nous ont précédés et par la population actuelle, c'est-à-dire notre histoire commune, forgent des liens solides, même s'il est difficile de les quantifier.

Et l'avenir? Les défis ne manqueront pas. Nos élus et plusieurs dirigeants de Saguenay commencent à comprendre, entre autres, le potentiel du développement récréotouristique du lac et celui de l'exploitation des ressources forestières qui s'y trouvent. Le développement, c'est bien, mais c'est mieux encore s'il est « durable ». Serons-nous capables d'assurer la pérennité d'un trésor collectif dont nous avons la chance de profiter? Pour y arriver, nos propres comportements à cet égard se doivent d'être irréprochables, et notre conscience, toujours en alerte.

Suite page 8

CHEZ *Lèche-Vitrines*

SAVONS ARTISANAUX

BULLES DO
FABRIQUÉS ICIOUVERT LE DIMANCHE DE 13 HRES À 16 HRES ET
EN SEMAINE LORSQUE INDiqué DANS LA VITRINE

5251 CHEMIN DU QUAI VOISIN DU BALADEUR

Louis Brown
Samuel Trépanier Brown2416, rue St-Dominique
Ville Saguenay - Jonquière
Québec G7X 6K6
418 547.2313
fax : 418 547.8992

étude
notariale
société en nom collectif
Brown

Qui sommes nous ?/suite

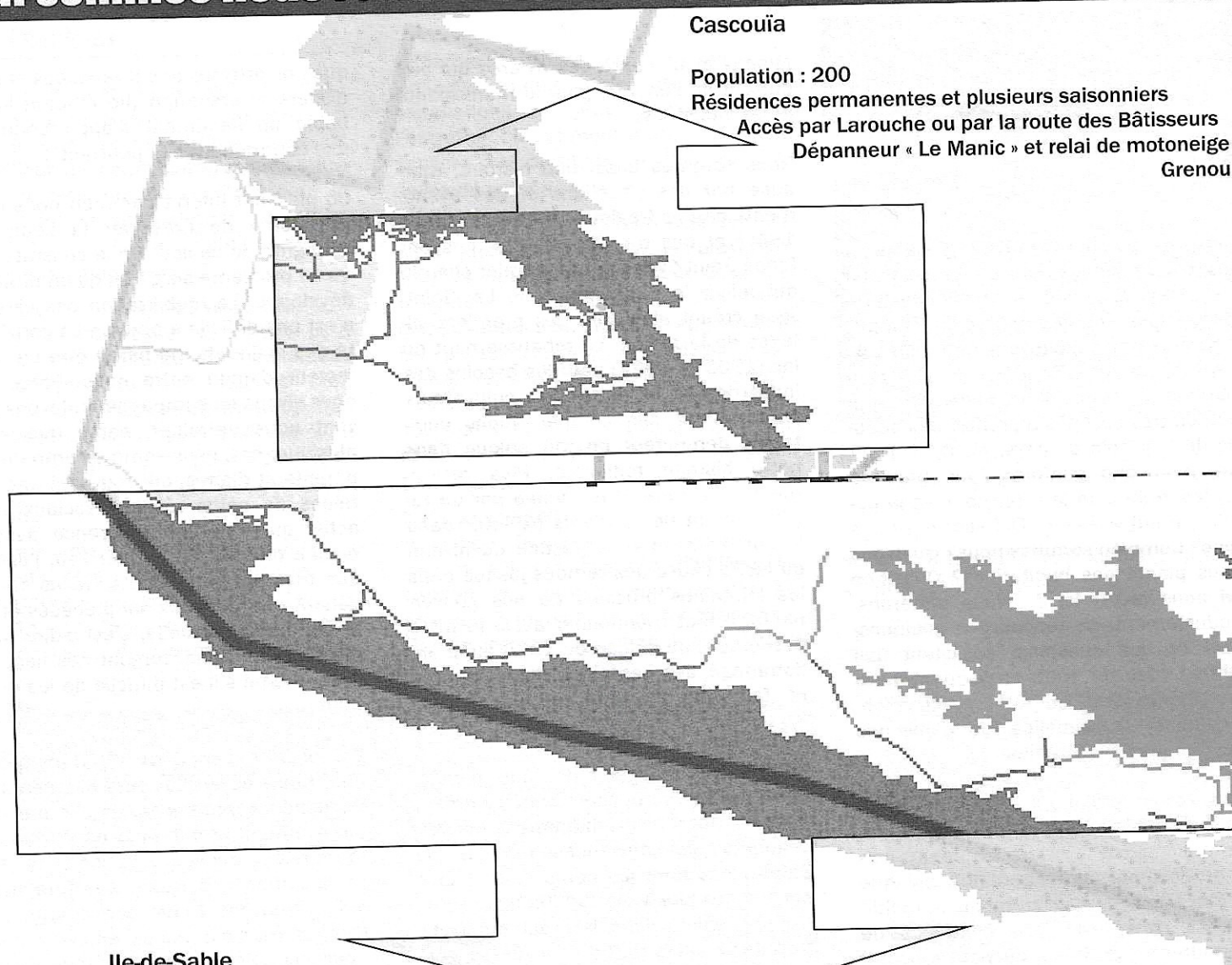
Cascouïa

Population : 200

Résidences permanentes et plusieurs saisonniers

Accès par Larouche ou par la route des Bâtisseurs

Dépanneur « Le Manic » et relai de motoneige
Grenou



Ile-de-Sable

Population : 160

Le long de la route Kénogami et près du camping

Développement plus récent

Chalets surtout à la tête du lac et résidences vers l'est

STATISTIQUES GLOBALES

(Note : les données précises disponibles datant de 2006 pour les actualiser. Plusieurs des chiffres mentionnés co

d'environ 5%)

Résidences permanentes : 1,100

Chalets : 429

Résidents permanents : 2,500

Résidents saisonniers : 1,000

Population totale (approximative) : 3,500 personnes

Rôle d'évaluation 2010: 215,000,000 \$

Routes et chemins : 160 km

Nouvelles résidences 2009 : 26 (valeur totale de 4, 330, 000 \$)

Nouvelles résidences 2010 : 40 (valeur totale de 6, 661, 315 \$)

NOTRE DISTRICT EN 6 SECTEURS

Secteur Lac-Jérôme

Population : 140

Principalement résidents permanents

Quelques fermes avec élevage de chevaux

Accessible via l'autoroute ou le chemin Saint-Benoît

La Chapelle

Population : 840

Secteur historique avec services municipaux et chapelle
Quelques entreprises de service et commerces.

Accès par le chemin Saint-Dominique, le chemin de
l'église et le chemin du Quai.

Rivière-aux-sables

Population : 837

Camping de Jonquière, 2 débarcadères et 2 marinas.

Deux baies majeures : Épiphanie et Gélinas (Anse-à-Potvin)

Secteur majoritairement résidentiel

Chemin des polices

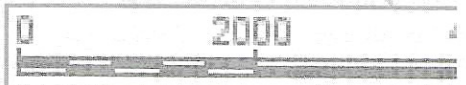
Population : 135

Première partie du chemin, sites plus anciens

Nouveaux développements au bout de la route

Patro de Jonquière et plusieurs lots forestiers privés.

ons dû faire des projections
donc une marge d'erreur



QUE FAIRE DE NOTRE FORÊT ?



Louis Pilote

Pourquoi s'intéresser à la forêt en ce moment?

Entre 1984 et 2010, l'exploitation de notre forêt était confiée aux entreprises forestières au moyen de contrats à long terme. Au Saguenay, par exemple, 90% de l'exploitation de nos forêts était confié à Abitibi-Bowater. On parlait alors de « CAAF », c'est-à-dire des Contrats d'Approvisionnement et d'Aménagement Forestier. Depuis avril 2010, nous devons vivre au Québec avec un nouveau régime forestier qui modifie grandement la façon de faire dans l'exploitation de la forêt publique québécoise. D'ailleurs, le gouvernement a décrété une période de 3 ans pour passer de l'ancien au nouveau régime pour permettre que tout le monde puisse s'adapter. Nous vivons présentement cette transition. En 2013, tout devrait être en place et la nouvelle loi que l'on appelle dans les officines gouvernementales, « *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* » devrait être totalement opérante.

Dans ce contexte, la question est de savoir comment les communautés autour du lac Kénogami peuvent-ils se positionner pour devenir partie prenante dans la mise en valeur et l'exploitation de la forêt publique autour de notre lac? Qui veut s'impliquer?

Différentes hypothèses sont envisageables collectivement. Peut-on,

comme communauté locale, nous en occuper nous-mêmes? Il faut alors s'organiser pour le demander. La nouvelle loi dit que le Gouvernement peut donner mandat aux MRC ou villes via la Conférence régionale des élus (CRE) de gérer et de mettre en valeur un territoire forestier. Au Saguenay, deux organismes peuvent le faire : les MRC du Fjord-du-Saguenay et Ville de Saguenay. Est-ce que la ville est intéressée à exploiter ces territoires forestiers? A-t-elle un plan en tête? Est-ce que la MRC du Fjord-du-Saguenay est prête à s'engager pour développer les ressources forestières autour du lac Kénogami? Les deux peuvent-ils s'entendre pour définir un projet forestier qui pourrait impliquer Larouche, Hébertville, Laterrière, Lac-Kénogami, c'est-à-dire toutes les municipalités autour du lac. La concertation est-elle souhaitable et possible? La réponse ne va pas de soi. Il y a cependant urgence de concertation, de propositions ou de projets et par le fait même, il est important que le plus de gens possible se penchent sur cette question pour influencer nos instances politiques municipales. D'ailleurs, la CRE a tenu depuis 2008, plusieurs rencontres de consultation sur la gestion de la forêt.

Veux-t-on en faire une zone protégée où il n'y a aucune coupe forestière avec des activités récréotouristiques bien structurées et rentables? Par exemple, on pourrait

faire de notre sentier pédestre au sud du lac Kénogami, une attraction unique pour les touristes européens qui raffolent de randonnées pédestres? Beau projet à condition qu'on se mobilise ensemble pour le faire, que les municipalités concernées s'impliquent davantage.

Peut-on développer en même temps des activités récréotouristiques et faire une exploitation forestière intelligente et rentable qui respecte le paysage et qui ne met pas en danger les écosystèmes présents?

Voilà quelques questions qui devraient intéresser ceux et celles qui ont à cœur l'avenir de nos territoires forestiers.

S'intéresser à la forêt autour de nous c'est penser au patrimoine qui nous entoure. Plus on s'y intéresse, plus il y a des chances que ce développement nous ressemble et nous caractérise comme communauté. Si ce sont d'autres qui l'ont fait à notre place, ils le feront à leur image et on ne pourra les en blâmer...

André SAVARD

COUTURE INDUSTRIELLE MOBILE

Consultation · Fabrication · Réparation
Développement de produits
Sièges – Toile de bateau – Toiles

info@andresavard.com

418.818.997



MH ENR

418-540-3756

418-547-4846

Déneigement
Excavation
Fosse septique
Champs d'épuration
Transport gravier, sable et terre



**ESTIMATION
GRATUITE**



Dépanneur Le Baladeur

5251, chemin du Quai
Lac-Kénogami, Québec
G7X 7V6

Charlote Dallaire
propriétaire

Téléphone 418 542-0183 • Télécopieur 418 542-2637

S.A.R.A.S.

Nancy Bouchard

Cette année encore, la Société d'aménagement de la Rivière-aux-Sables a plusieurs projets en marche. L'entretien des Sentiers du Saguenay, l'ensemencement de la Rivière-aux-Sables, la location d'embarcations à Nikitoutagan, la vidange, le plein d'essence à l'Éperlan et l'entretien des pistes cyclables feront partie des nombreuses tâches effectuées par des étudiants sous la supervision des employés permanents de la S.A.R.A.S.

Des demandes ont été faites via les programmes de création d'emploi auprès des divers paliers de gouvernement afin d'embaucher du personnel pour combler des postes précis et participer à des programmes au sein de notre organisme. Tout d'abord, une demande au programme « Connexion-compétence », auprès de Service Canada, a été faite pour l'embauche de 2 coordonnateurs et de 14 participants qui proviendront principalement de Jonquière et du secteur de Lac-Kénogami. Ce programme vise à aider les jeunes âgés de 16 à 30 ans inclusivement dans le but de leur donner des outils par l'entremise d'un projet commun dans leur collectivité.

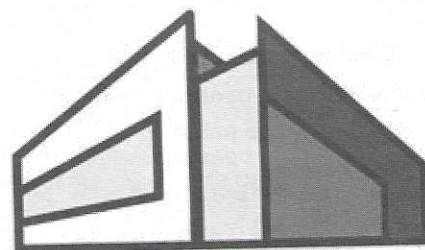
Le projet visé consiste à renaturaliser la piste cyclable le long de la Rivière-aux-Sables. Il faudra enlever les arbres coupés, les rebus forestiers et nettoyer les berges de la rivière. De nouvelles

plantations d'arbres, arbustes et autres sont prévues le long du nouveau réseau qui prolonge la piste cyclable existante, de la rive est, du parc des roulottes de Jonquière à la baie Gagnon à Lac-Kénogami et du secteur Marc-Aurèle, jusqu'à la rivière Saguenay. Tout ça afin de lui redonner un aspect naturel. De plus, l'aménagement de sentiers définis pour la pêche est également prévu au programme. Ces sites, présentement accessibles à la population, offrent un fort potentiel pour la mise en place des pistes cyclo-piétonnières qui assureront aux utilisateurs un circuit sécuritaire.

Nous avons également effectué une demande auprès d'Emploi-Québec pour le programme « Subvention salariale » venant en aide aux gens qui rencontrent des difficultés face à l'emploi. L'âge des participants est de 18 ans et plus. Ces gens effectueront divers travaux d'entretien tant au niveau des sentiers pédestres que des pistes cyclables. Une dernière demande a été faite à Service Canada pour les emplois d'été étudiants. Nous aurons besoin d'étudiants provenant de l'arrondissement Jonquière et du secteur Lac-Kénogami pour combler certains postes comme guide touristique, préposé à l'accueil et technicien en environnement pour donner du service à l'Éperlan à Lac-Kénogami et à Nikitoutagan à Jonquière. Si vous désirez obtenir de l'information ou si vous êtes intéressés à participer à l'un de ces programmes, nous vous invitons à contacter Mme Stéphanie Fortin au 418 547-8186.

En ce qui concerne le programme d'algues bleu-vert, nous avons décidé de travailler en collaboration avec l'Organisme de Bassin Versant du Saguenay (OBV Saguenay), en leur transférant la gestion de ce dossier. Les personnes responsables du programme continueront de prendre les inscriptions (418 547-8186) et de faire les suivis des interventions antérieures.

Finalement, nous tenons à remercier les amateurs de pêche blanche, puisque le site est resté propre et que tout s'est bien déroulé pour le remisage des cabanes. Nous tenons cependant, à vous rappeler que les personnes qui ont remisé leur cabane sur le site d'entreposage de la Ville doivent acquitter des frais d'entreposage au montant de 20 \$ à la S.A.R.A.S. Informez-vous au 418-547-0994.



les constructions
TRÉPANIÉ BROWN INC.

418.590.0669

1969 Davis, Jonquière, G7S 3B7
Tél.: 418 548 7878
Fax.: 418 548 5625
www.decoratorbrassard.com

**DECORATION
BRASSARD**

Un décor unique comme vous

BRASSARD
Designer d'intérieur

Jean-Rock Simard
représentant

**PUISATIER
DE
DELISLE**

3102, av. du Pont Nord
Alma QC G8E 1S1
Tél.: 418 662-2692
Télec.: 418 668-0871

puisatiersdedelisle@cogocable.ca

FORAGE DE Puits ARTÉSIENS (6 À 60 POUÇES) - VENTE ET INSTALLATION
DE POMPES - SERVICE D'HYDROFRACTURATION - EAU GARANTIE

NOUVEAU: FORAGE DIRECTIONNEL

SÉCURITÉ PUBLIQUE



Éric Tremblay

La fin de l'hiver ne veut pas dire la fin de la conduite sécuritaire

La venue de la belle température amène aussi son lot d'inconvénients.

Méfiez-vous de la glace noire qui s'installe sournoisement sur nos routes

Les limites de vitesse affichées sont établies en fonction de conditions routières idéales. Réduire sa vitesse de conduite est la meilleure mesure préventive contre les problèmes qui peuvent survenir lorsque l'on conduit sur une chaussée glissante. La « glace noire » est invisible. Soyez alerte! La glace noire fait paraître la route comme nouvellement asphaltée et le pavé prend une couleur gris-blanchâtre. **RALENTISSEZ!**

La date limite pour enlever vos pneus à crampons (à clous)

L'utilisation des pneus à crampons est autorisée du 15 octobre au 1^{er} mai, sur les véhicules com-

merciaux n'excédant pas un poids de 3000 kg en charge, sur les véhicules de promenade ou sur les taxis pourvu qu'ils soient munis aux deux extrémités d'un essieu et que les pneus à crampons se trouvent sur les roues de l'essieu avant ainsi que sur les roues de l'essieu arrière. Après cette date, vous êtes passible d'une amende 60 \$ plus des frais de 25 \$ et 10 \$ de contribution à la CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels). Total : 95 \$

(Code de la sécurité routière, article 441)

Respecter la période de dégel

Le ministère des Transports du Québec rappelle aux utilisateurs de véhicules lourds et aux expéditeurs que, comme chaque année, les limites de charges autorisées sont réduites en période de dégel sur l'ensemble des chemins publics pour tenir compte de la capacité portante plus faible du réseau routier durant cette période. Pour la période de dégel 2011, les dates de début et de fin VISÉES de la période de restriction des charges

Zone 2

Du 28 mars (00 h 01)
au 27 mai (23 h 59)

pour notre zone de dégel est la suivante : voir tableau zone 2.

Eric Tremblay, matricule #166 (B.S.M.)

Bureau de la sécurité des milieux
444, boul. Université
Chicoutimi, Qc,

G7H 6X3

Tél.: 418-699-6000 #4434

Tél.: 418-591-7864 paget

Source :

SAAQ Ministère des Transports du Québec



En période de dégel
ROULEZ LÉGER!

Concerts de la chapelle

Une gamme d'émotions fortes au piano et un bilan de saison sans bémol.

Le piano gracieusement prêté par Mme Rachelle Gagnon avait rarement produit de sonorités aussi variées, brillantes et parfois agitées avant ce concert de Matthieu Fortin, le 20 février dernier. Les pièces de Frank Liszt en ont bouleversé plus d'un. Une belle finale pour la saison 2010-2011.

Cette saison s'est terminée avec une assistance moyenne de 211 personnes par

concert, ce qui correspond à peu de choses près, à la capacité maximale de notre « salle » de concert. La réponse enthousiaste de notre public nous permet encore cette année d'offrir une aide financière à la Fabrique Saint-Dominique et de supporter concrètement les efforts d'embellissement de l'église Saint-Cyriac. La programmation de l'an prochain est déjà déterminée en grande partie par l'équipe responsable. De belles surprises et la qualité seront encore au rendez-vous.

Y.B.



Photo Alain Corneau

OPTIMUM
CLINIQUE VISUELLE
VENEZ POUR VOIR

Jonquière, QC
418 542-7585

Ville de La Baie, QC
418 544-7789

Chicoutimi, QC
418 545-9391

Alma, QC
418 668-3622


**GROUPE
CANTIN-GAGNON**
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

M. Roch Cantin, C. D'A.A.
Courtier en assurance de dommages

2463, St-Dominique, Jonquière (Québec) G7X 7V8
Tél.: 418 542-7575 - Téléc.: 418 542-0931
roch.cantin@groupecantingagnon.ca
www.groupecantingagnon.ca



BALISAGE DU LAC KÉNOGAMI

Alain St-Gelais

Balisage du lac

La belle saison arrive à grand pas et notre association est très emballée d'avoir obtenu, cette année, le mandat d'installation du balisage sur le lac Kénogami et ce, en étroite collaboration avec la ville de Saguenay et la Corporation du Parc Régional de Lac-Kénogami. Notre objectif est de remettre en bonne condition l'inventaire des bouées et de les installer à leur position géodésique originale, car nous avons remarqué que certains ancrages ont dérivé au cours des années.

Nous profitons aussi de cet article pour fournir quelques renseignements utiles relatifs à la circulation au travers des bouées. Pour bien débiter, il faut à tout prix connaître le sens du courant et garder en tête que l'eau descend toujours vers la mer. Sur notre lac, nous avons deux principaux exutoires dirigeant l'eau vers la mer, soit la Rivière-aux-Sables et la Rivière Chicoutimi. Le sens du courant est important car le système canadien d'aide à la navigation est souvent basé sur des indications qui supposent que votre embarcation se dirige vers l'amont, donc lorsque vous remontez le courant (remarquez les quatre lettres soulignées des mots précédents car c'est un aide-mémoire). Ci-contre, le schéma représentant sommairement le sens du courant sur le lac Kénogami déterminé par la Garde

côtière canadienne

Les bouées sont en majorité dans les secteurs à risque et il n'y en a pas dans les zones profondes du lac, il est donc fortement conseillé de naviguer entre celles-ci lorsque vous les croisez. En navigation, on parle de bâbord et tribord pour gauche et droite, retenez simplement que la deuxième lettre fait foi des synonymes (ex. : tribord et droite sont synonymes). Puisque vous avez maintenant ce qu'il faut pour démarrer, voici la règle qui s'applique :

Bouée de bâbord: toujours la laisser à gauche lorsqu'on se dirige vers l'amont. Elle est verte et a un dessus plat.

Bouée de tribord: toujours la laisser à la droite lorsqu'on se dirige vers l'amont. Elle est rouge et a un dessus de forme conique.

La plupart des navigateurs retiennent une des expressions suivantes :

- Les trois R en anglais: Red to the Right when Returning (bouée rouge à droite au RETOUR d'une promenade en mer, donc en remontant le courant. Pensez au saumon qui RETOURNE à son lieu de naissance en remontant la rivière).

en français : RDR = ROUGE-DROITE-REMONTE

Bouées d'avertissement
Bouées qui affichent 10km/h à l'entrée de certaines baies, il s'agit ici des bouées blanches balisant une zone où des restrictions de vitesse des

embarcations ont été établies.

Au cours de l'été, nous prévoyons sensibiliser les plaisanciers à la bonne conduite sur l'eau afin que tous puissent s'amuser en sécurité, tout en protégeant la qualité de notre précieux liquide naturel tant nécessaire à la vie. Contactez-nous pour faire partie de notre équipe de sensibilisation, vous avez enfin l'occasion de partager vos connaissances sur ce magnifique plan d'eau. Bonne saison et au plaisir de se croiser !

Pour plus d'information sur la navigation : Site Internet de Transports Canada (maritime).

De plus, des cartes de navigation du lac sont disponibles au dépanneur Le Baladeur sur le chemin du Quai.

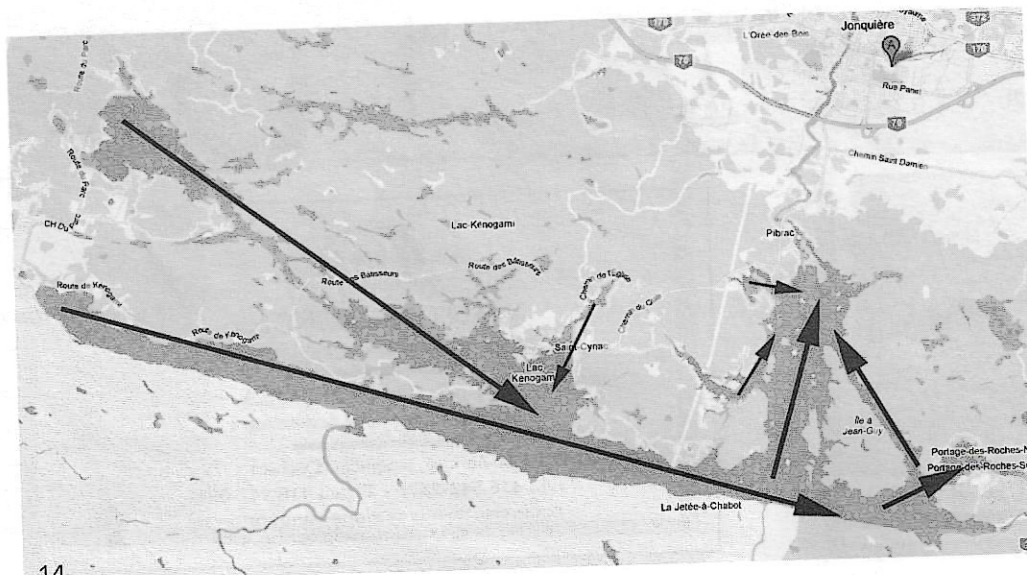
Visitez aussi le www.aplk.ca

CHRONIQUE MOTONEIGISTE

Notre saison 2010-2011 n'a pas vraiment été facile, ce qui ne nous a pas empêché de connaître un hiver intéressant.

À ce stade de l'année, je vous informe que notre assemblée générale se tiendra le 19 avril 2011 au Holliday Inn Saguenay dès 19h30. Tous les membres de notre organisation y sont invités. Vous pourrez y prendre la parole, entendre les rapports de nos responsables, les orientations pour la prochaine année et connaître le nouveau Conseil d'administration qui sera élu ce soir là.

Je tiens à remercier bien particulièrement toutes les personnes bénévoles qui ont œuvré cette année afin de bien réussir notre mandat. Le Club de Motoneigistes du Saguenay inc. est une organisation bénévole. Seuls les opérateurs de surfaceuses sont rémunérés. Tout le reste est géré par au-delà de personnes bénévoles que nous appelons directeurs. Ce sont des passionnés de motoneige qui font de notre Club incontournable dans toute l'industrie hivernale que ce soit au niveau touristique ou autre. Merci aussi aux propriétaires de terrain qui nous avons des droits de passage. Visitez notre site internet www.motoneigesaguenay.com. Jules Tremblay, président
Pour information : 418-549-9731



UN CLIN D'ŒIL PAROISSIAL



Martin Tremblay

Au moment d'écrire ces lignes notre chapelle est en pleine cure de rajeunissement. Je suis persuadé que vous êtes bien heureux de ce changement. Alors au nom de vos responsables paroissiaux je tiens à remercier d'une façon bien particulière toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à ce projet qui s'est autofinancé et n'a donc d'aucune façon entravé les services pastoraux de notre milieu de vie.

Une communauté paroissiale ne se réalise pas seulement pendant les temps liturgiques. Elle se forge au gré des liens qui se tissent dans la population. Je me dois de dire qu'ici à Lac-Kénogami, cette communauté est bien vivante.

On m'a demandé récemment comment il se faisait que la fête de Pâques arrivait si tar-

divement cette année. Il faut savoir que la fête de Pâques est toujours fixée le dimanche qui suit la troisième pleine lune après celle de la nouvelle année. C'est la raison pour laquelle cette fête change de date d'année en année.

Je vous rappelle certaines dates pour nos célébrations de la semaine sainte. Le dimanche des rameaux et de la Passion sera celui qui précède le dimanche de Pâques, donc le 17 avril 2011. Pour la grande semaine sainte des chrétiens et chrétiennes, il y aura la célébration du jeudi saint, le 21 avril 2011, à 19 heures. Ce sera suivi d'une heure de prière animée. Nous aurons ensuite le vendredi 22 avril, 19h, la célébration du chemin de croix animé. La célébration de la messe de Pâques aura lieu le dimanche 24 avril 2011 comme à l'habitude, à 09h30.

En mai il y aura la traditionnelle collecte de la capitation. Si nous voulons des services ici chez-nous, il faut se faire un devoir d'ac-

quitter cette responsabilité collective de la capitation. Ce sera le premier lundi de mai, donc le 02 mai 2011. Il y aura également le dimanche de la fête des mères traditionnellement soulignée lors de notre célébration dominicale.

Puissions-nous au cours des mois d'avril et de mai 2011 continuer à travailler fort afin que notre petite communauté puisse continuer à grandir et se former de plus en plus. Nous y avons une responsabilité personnelle qui devient collective.

Bon mois

d'avril et de mai 2011 à chacun et chacune.

Martin Tremblay, M.A.

agent de pastorale en solidarité sociale.

Déchargez ce chameau.

Il y a quelques années, je suis allé faire une randonnée dans les Appalaches avec un ami. Trente jours en ligne. Mais, par peur de ne rien manquer, mon sac à dos était devenu beaucoup trop lourd. Il m'empêchait d'apprécier vraiment tout ce que je faisais. Le sentier s'avérait trop long. Les pauses semblaient trop éloignées. Je ne prenais plus le temps de voir les montagnes et les couleurs. Je ne percevais plus rien de beau. Je sentais naître en moi de l'agressivité. Sitôt parti, j'avais hâte d'être arrivé. En un mot, mon sac à dos de vingt livres trop lourd prenait toute la place aussi bien dans mes pensées que sur mes épaules. À ce rythme, je sentais que je ne ferais pas long feu, à moins de décharger le chameau que j'étais devenu. Les trois premiers jours, tout en marchant, je repassais constamment dans ma tête tout ce qu'il contenait pour bien prendre conscience de tout ce que je devais abandonner. C'était l'opération « Déchargez ce chameau ». Et inutile de me délester à même le sac-à-dos de mon compagnon! Le problème aurait tout simplement changé d'épaules.

Jésus a dit qu'il était plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. C'est-à-dire, débarrassez-vous de tout ce qui vous empêche d'avancer et d'apprécier vraiment la vie.

Quelques jours plus tard, je me trouvais si heureux d'avoir éliminé le fardeau de tant de « marchandises » que je ne désirais plus du tout m'en encombrer pour le reste de la route. Et ce fut pour moi la meilleure manière...de ne manquer de rien.

Le carême : une aventure qui m'invite à m'attacher à l'essentiel et à dire merci.

Louis-Marie Beaumont

Louis-Marie Beaumont, modérateur

H y d r o g é o l o g i e

EXPERTS - CONSEILS

AquaTer-Eau inc.

Christian Denis, ing. M.Sc.A.
Président, Hydrogéologue

428, Rimbaud
Chicoutimi QC G7H 7N8
Tél. & Fax 418.612.1102
Cell. 418.550.8460

aquatereau@videotron.ca

E n v i r o n n e m e n t

DENIS GIRARD inc.

EXCAVATION

Lic. RBQ: 2620 9476 80

EXCAVATION - TERRASSEMENT
TERRE, SABLE ET GRAVIER
Installation septique complète

DRAINAGE

2650, St-Dominique, Jonquière, QC G7X 6P3

TÉLÉPHONE: 547-0001 FAX: 542-1451



Un mot de notre maire

Le jeudi 3 mars dernier s'est avéré une date historique pour la Ville de Saguenay. En effet, c'est lors de cette journée qu'ont démarré les centrales hydroélectriques Chute-Garneau et Pont-Arnaud.

J'ai alors visité les installations de la centrale de Chute-Garneau qui est passée en mode opération avec la mise en marche de la turbine qui devrait tourner pendant 100 ans. Les deux installations hydroélectriques seront en mesure de produire, sur une base combinée, près de 13 mégawatts dès le mois de mai.

En vertu du montant fixe assuré de 7,5 cents pour chaque kilowatt vendu, la réalisation des projets des deux centrales

rapportera à la Ville de Saguenay la somme de 278 millions \$ sur une période de 40 ans.

Rappelons que la réfection des deux ouvrages, obtenus pour la somme symbolique de 1 \$, aura nécessité un investissement d'un peu plus de 40 millions\$. Compte tenu de l'importance des revenus attendus, il s'agira donc d'un excellent retour.

Les événements nous ont toujours été favorables dans cette aventure. La municipalité a obtenu les installations gratuitement, un taux d'intérêt extraordinaire et fixe ainsi que des subventions. Il s'agit donc d'un grand moment pour Saguenay, lequel couronne plus de cinq ans d'efforts pour en arriver à ce résultat. J'adresse des félicitations à tous ceux qui ont contribué aux projets.

Nous avons identifié la vente d'hydroélectricité comme importante

source potentielle de revenus dans le futur. Nous devons tirer avantage de cet atout parmi nos meilleurs et c'est pourquoi la Ville analyse déjà la possibilité de développer et/ou d'acquérir d'autres centrales hydroélectriques au cours des prochaines années.

Soyez rassurés que le plan de gestion du niveau du lac Kénogami en vigueur depuis 2006 ne sera aucunement affecté par l'entrée en fonction de ces deux centrales sur la rivière Chicoutimi.

Par ailleurs, le ministre fédéral Jean Pierre Blackburn procédera très bientôt lui aussi à une annonce relativement aux deux centrales.

Enfin, je vous invite à suivre l'actualité municipale à Saguenay à l'adresse électronique suivante www.villeenaction.com.

Le projet de la chapelle, une belle réussite!



Pas moins de 60 bénévoles ont donné du temps pour sabler, peindre, réparer, nettoyer. Quelques-uns ont travaillé presque à temps plein. Et il fallait entendre les blagues, les conversations, les rencontres quelques fois surprenantes entre des personnes qui ne se connaissaient pas toutes au départ. André Fradette, responsable du projet, nous confiait qu'il n'oublierait jamais cette expérience.

Au moment d'écrire ces lignes (fin mars), Sylvie Brassard nous informait que les objectifs de la campagne de financement sont pratiquement atteints et seront vraisemblablement dépassés avec le concert bénéfice du 2 avril. L'équipe responsable aura donc recueilli plus de 25, 000 \$ en quelques semaines grâce principalement à la générosité des gens d'ici. On pourra donc compléter cet automne avec les deux dernières étapes du projet: la fresque et le système d'éclairage intérieur.

Y.B.

